

**Membres du BEx présents** : Isabelle Briois, François Durand, Florence Goret, Loïc Le Baccon, Eric Poulhe

**Membres du BEx excusés** : Georges Le Pallec, Francis Poulain

**Membres invités** : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

**Liste de diffusion** : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>1.1 Général</b>			
<p><b>1.1.1 Conseil des Territoires de la FFCK</b></p> <p>Le Conseil des Territoires de la FFCK s'est tenu le 3 et 4 décembre 2022 à Vaires-sur-Marne. C'est un moment d'échanges et de partages d'expériences avec les autres présidents de région. À ce titre, Jean-Marie Cotta, président du Comité Centre Val de Loire, a présenté le bilan de l'exploitation de la base nautique de Montrichard reprise en 2019, avec succès, dans le cadre d'une délégation de service public de 5 ans.</p> <p>Le président fédéral a présenté le plan de sobriété énergétique impulsé par le Ministère. Il en résulte, pour notre activité, que les leviers principaux se situent au niveau des déplacements. A également été abordée la problématique de ressource en eau et le phénomène de sécheresse, comme celle de cet été, qui est susceptible de se reproduire. Benoît Desaint, directeur Environnement et Territoires d'EDF Hydro, a conforté, lors de son intervention, la nécessité de prendre en considération une logique de sobriété en eau, l'été, et en énergie, l'hiver, ce qui n'est pas sans impact sur l'organisation de nos activités.</p> <p>La FFCK a présenté un bilan sur les projets sportifs fédéraux (PSF) 2022, et comme ça avait été demandé, a communiqué les éléments comparatifs de chaque région. La FFCK a pris en compte également les retours des référents territoriaux et finalise la lettre de cadrage, en attente de celle de l'Agence nationale du sport, pour une diffusion fin janvier.</p> <p>La FFCK a présenté le programme de célébration des JOP Paris 2024 autour de 6 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. contribuer à l'organisation et à la réussite sportive,</li> <li>2. mobiliser la Tribu et la faire grandir,</li> <li>3. participer aux animations du Club France,</li> <li>4. faire rayonner la Maison des sports de pagaie,</li> <li>5. animer des actions grand public pendant les JOP,</li> <li>6. réveiller et partager notre histoire.</li> </ol> <p>Le Comité Île-de-France est particulièrement concerné par le projet de la Tribu. Eric Poulhe est en relation avec le service de communication de la FFCK pour travailler sur le projet et les moyens d'agrèger les autres comités régionaux aux dispositifs qui seront mis en œuvre.</p>	EPO	EPO	04/12/22
<p><b>1.1.2 Stade nautique Olympique d'Île-de-France</b></p> <p>Le CREPS a organisé le 17 novembre une réunion avec le mouvement sportif pour discuter du projet de convention bipartite (CREPS/usager). En introduction, le CREPS a indiqué que le projet allait être modifié de manière substantielle, pour évoluer vers une convention tripartite entre l'usager, le CREPS et IDLVT, un des exploitants du délégataire. Si le mouvement sportif note des avancées, il rappelle que la délégation de service public indique que les conventions des usagers doivent être signée avec le délégataire, et non pas avec un exploitant.</p> <p>Il rappelle également que le CREPS est un usager au même titre que les 5 acteurs sportifs et que le rôle de coordination et de pilotage, que le mouvement sportif lui reconnaît, ne lui confère pas le rôle de fournisseur facturant des services fournis par un tiers.</p> <p>Le CRIFCK, la FFCK et Nautisme en Île-de-France souhaite une clarification du périmètre de responsabilités de chaque acteur (délégataire, exploitant, coordinateur), et de l'articulation des différentes conventions à mettre en œuvre. Le CREPS a sollicité le délégataire, Vaires Torcy Loisir, pour l'organisation d'une réunion du Comité des usagers qui se tiendra le 14 décembre.</p>	EPO	EPO	14/12/22

<p><b>1.1.3 Démission du conseil d'administration du représentant des membres agréés (collège III)</b></p> <p>Yoan Picard a quitté ses fonctions de directeur général de Nautisme en Île-de-France. Élu au conseil d'administration du Comité en tant que représentant des membres agréés (collège III), il a donné sa démission par écrit le 22 novembre 2022. Les élus le remercient pour son investissement et ses actions au service de notre activité, et lui souhaitent la meilleure réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de la communauté de communes Granville Terre et Mer. Le poste vacant d'administrateur pourra être pourvu par une élection lors d'une prochaine assemblée générale, conformément à l'article S.2.5.3 des statuts du Comité. Les élus rappellent que le poste de représentant des membres agréés (collège II) est également vacant.</p>	GLP	GLP/ETV	23/11/22
<b>1.2 Services</b>			
<b>1.3 Développement</b>			
<b>1.4 Activités</b>			

<b>2. DÉCISIONS</b>	BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>2.1 Général</b>			
<p><b>2.1.1 Date de l'assemblée générale extraordinaire sur le projet de développement</b></p> <p>Conformément à l'agenda validé par le bureau exécutif du 13 octobre 2022, une assemblée générale extraordinaire doit approuver le projet de développement au mois de janvier 2023. Ce sera également l'occasion d'une présentation des vœux.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx décide de proposer au conseil d'administration du 15 décembre 2022, de valider la date d'assemblée générale extraordinaire, en distanciel, le jeudi 26 janvier 2023 à 20 heures.</p>	GLP	GLP/ ETV	15/12/22
<p><b>2.1.2 Date du conseil d'administration de février 2023</b></p> <p>Le bureau exécutif doit définir la date du prochain conseil d'administration de février.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx valide la date du conseil d'administration, en distanciel, le jeudi 23 février 2023 à 20 heures.</p>	GLP	GLP/ ETV	23/02/23
<p><b>2.1.3 Date de l'assemblée générale ordinaire de mars 2023</b></p> <p>Le Comité doit statutairement organiser son assemblée générale ordinaire, statuant de l'exercice 2022, au minimum 20 jours avant celle de la FFCK fixée le samedi 2 avril 2023.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx décide de proposer au conseil d'administration du 15 décembre 2022, de valider la date d'assemblée générale ordinaire en présentiel, le samedi 18 mars 2023. Le lieu sera défini ultérieurement.</p>	GLP	GLP/ ETV	15/12/22
<p><b>2.1.4 Organisation des réunions statutaires en 2023</b></p> <p>Le Comité souhaite préciser la fréquence et le format d'organisation des réunions du bureau exécutif et des conseils d'administration de l'année 2023.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx acte la tenue, par défaut, de 11 bureaux exécutifs en distanciel, le deuxième jeudi du mois, hors mois d'août.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx acte la tenue, par défaut, de 3 conseils d'administration en distanciel, aux mois de février, juin et décembre.</p>	GLP	GLP/ ETV	08/12/22
<p><b>2.1.5 Organigramme du Comité</b></p> <p>Cf Annexe 1</p> <p>L'organigramme du Comité a été mis à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2022, à la date d'arrivée d'Eleni. En synergie avec le déploiement des parcours de randonnées nautiques, le tourisme a été rattaché au secteur « ESIND (Espaces Sites Itinéraires Navigation durable) » du pôle Développement.</p> <p>En cohérence avec les passerelles souhaitées entre l'école et les clubs formateurs, le sport scolaire a été rattaché à la filière Jeunes « sport de compétition » du pôle Activités.</p> <p><b>Décision ►</b> Le BEx valide l'organigramme qui sera présenté au prochain conseil d'administration.</p>	EPo	EPo	15/12/22
<p><b>2.1.6 Projet de développement</b></p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>La fiche action « Organiser deux compétitions de niveau national ou international par an, intégrant une animation sportive ouverte au grand public », a été révisée en conformité avec les attendus qui avaient été actés par le comité de pilotage.</p> <p>Sont toujours en attente, sous la responsabilité de Francis Poulain, les deux fiches actions concernant le « Sport santé et handicap ».</p>	EPo	EPo/ETV	15/12/22

<p>La note de synthèse du projet de développement est présentée aux élus. Elle présente la méthodologie et les étapes qui ont mené à sa rédaction. Le projet de développement se décompose en 3 orientations, 3 priorités par orientation, une liste d'actions associées aux priorités.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la note de synthèse sur le projet de développement qui sera présentée au prochain conseil d'administration pour approbation.</p>			
<p><b>2.1.7 Charte de la mixité</b></p> <p>Le visuel « Charte de la mixité » a été présenté aux élus. Il est destiné à être décliné en poster au format A2, à afficher dans les clubs. Sa distribution est prévue à l'occasion de l'assemblée générale du 18 mars 2023, en contrepartie de la signature d'une charte reprenant les engagements de la structure signataire, club ou comité départemental, qui souhaite marquer son engagement, présent ou futur, dans la voie d'une plus grande mixité.</p> <p>Le poster et la charte restent à finaliser, ainsi que le mode opératoire permettant la signature du document à l'assemblée générale.</p> <p>Les élus remercient tous les contributeurs à l'élaboration du projet : Sylvaine Bataille, Elise Dujardin, Olivier Marti (Canoë Kayak Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines), Nadège Kodratoff (Club Canoë Kayak Versailles), Renaud Lacour (Canoë Kayak Gennevilliers), Agnès Dieuzède, Fabien Lejeune (Canoë Kayak Club de France), Gwenaëlle Ruzal (SNTM Saint-Maur), et le dessinateur Thierry Desailly.</p> <p>Décision ► Sous réserve de finalisation du projet à lui présenter, le BEx valide le principe de distribution, lors de l'assemblée générale du 18 mars 2023, du poster en contrepartie de la signature de la charte de la mixité.</p>	FGo	FGo/CMo	08/12/22
<p><b>2.2 Services</b></p>			
<p><b>2.2.1 Carte de vœux 2023</b></p> <p>Le Comité prévoit traditionnellement l'envoi d'une carte de vœux par courrier. Deux projets sont soumis aux élus.</p> <p>Décision ► Le BEx a validé un projet avec l'édition de 200 cartes.</p>	EPo	EPo/ ETV	08/12/22
<p><b>2.2.2 Vestiaire promotionnel</b></p> <p>À l'initiative du pôle Activités du Comité, un montant de 2 000 € a été acté sur le budget 2022 pour un projet de vestiaire technique à l'attention des membres des commissions sportives. Le bureau a souhaité élargir la cible afin de valoriser et reconnaître, par une identité promotionnelle commune de qualité, l'ensemble des acteurs contribuant au développement du Comité, élus, bénévoles ou intervenants. Trois propositions budgétaires sont présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• budget initial de 2 000 € pour l'achat de 30 vestes logotées au prix unitaire de 65 €,</li> <li>• budget révisé à 3 900 € pour l'achat de 60 vestes logotées au prix unitaire de 65 €,</li> <li>• budget révisé à 5 200 € pour l'achat de 80 vestes logotées au prix unitaire de 65 €.</li> </ul> <p>Décision ► Le BEx valide la proposition du budget à 5 200 € pour l'achat de 80 vestes. La liste des bénéficiaires sera précisée ultérieurement.</p>	EPo	EPo/GVA/CMo	15/12/22
<p><b>2.2.3 Événements majeurs 2023</b></p> <p>En 2023, trois événements nationaux entrent dans les critères de sélection d'une compétition d'envergure organisée par une structure francilienne :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Kayak Polo : Nationale 1 masculine, à Corbeil-Essonnes, les 4 et 5 mars 2023</li> <li>2. Slalom : Nationale 3, à Vaires-Sur-Marne, les 13 et 14 avril 2023</li> <li>3. Course en Ligne : Sélective Nationale Vitesse, à Mantes-La-Jolie les 13 et 14 avril 2023</li> </ol> <p>La proposition est de choisir le Kayak Polo, une première pour le Comité, qui permet également d'avoir une alternance des disciplines.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le choix de la Nationale 1 masculine de Kayak Polo.</p>	FDu	FDu/EBr	08/12/22
<p><b>2.2.4 Contributions régionales 2024</b></p> <p>L'assemblée générale du 19 mars 2022 a validé le montant des contributions financières pour l'année 2023 pour les membres affiliés (collège I) et agréés (collèges II et III), définies par paliers de 30 à 150 €, en fonction du nombre de licences. Il convient de statuer sur la révision des tarifs 2024 qui devra être validée par l'assemblée générale de 2023.</p> <p>Décision ► Le BEx propose de procéder à une révision financière de 3% qui sera présentée au prochain conseil d'administration.</p>	GLP	GLP/LLB	15/12/22

2.3 Développement			
<p><b>2.3.1 Assemblées générales des structures franciliennes</b></p> <p>Est présentée ci-dessous la liste des prochaines dates connues d'assemblées générales des structures, avec les représentations identifiées d'un membre du bureau :</p> <p><u>Clubs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Yacht-Club de Draveil, samedi 10 décembre 2022 à 19h : aucun représentant</li> <li>• Arc de Seine Kayak, vendredi 16 décembre 2022 de 19 h 30 à 22 h 00 : Francis Poulain</li> <li>• Canoë Kayak Club France, samedi 17 décembre à 17h30 : Eric Poulhe</li> <li>• BAC Canoë Kayak Sèvres-Issy, samedi 14 janvier 2023 à 17h : Francis Poulain</li> <li>• Joinville Eau vive, samedi 14 janvier 2023 à 19h : Georges Le Pallec</li> <li>• Amicale Sportive Bonnières et Environs, vendredi 20 janvier 2023 à 20h : à définir</li> </ul> <p><u>Comités départementaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des Yvelines, lundi 13 mars à Meulan, heure à déterminer : à définir</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide la liste des représentants.</a></p>	GLP	GLP/ CHu	08/12/22
2.4 Activités			
<p><b>2.4.1 Compte rendu de la commission Course en ligne du 26 septembre 2022</b></p> <p>Cf Annexe 3</p> <p>Le compte rendu n'appelle aucune remarque.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu.</a></p>	FDu	FDu/CMo	08/12/22
<p><b>2.4.2 Compte rendu de la commission Course en ligne du 7 novembre 2022</b></p> <p>Cf Annexe 4</p> <p>Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière hormis l'annulation de la 1<sup>ère</sup> manche de la coupe Île-de-France du 11 décembre à Créteil, à cause des conditions climatiques.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu.</a></p>	FDu	FDu/CMo	08/12/22
<p><b>2.4.3 Investissement de kayaks cross en 2022</b></p> <p>Au titre des investissements 2022, la commission Slalom avait prévu l'achat de deux kayaks cross et d'un canoë, pour un montant global de 3 600 €. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement du canoë dans un bon rapport qualité/prix, et pour un budget équivalent, la commission préférerait acquérir trois kayaks cross permettant l'animation de cette nouvelle discipline sur le territoire. Les élus approuvent l'initiative, et pour se conformer au format de compétition, proposent l'acquisition d'un jeu de 4 kayaks.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide l'achat, sur l'exercice 2022, de 4 kayaks cross pour un budget de 4 800 €.</a></p>	FDu	FDu/CMo	08/12/22
<p><b>2.4.4 Compte rendu de la commission Slalom du 15 novembre 2022</b></p> <p>Cf Annexe 5</p> <p>Une demande de soutien financier sur le stage de printemps à Metz devra être instruite dans le cadre du budget 2023.</p> <p>Un projet d'investissement de kayaks cross à l'étude permettrait d'étoffer le parc qui serait alors de 8 kayaks à terme. Compte tenu de la transversalité de pratique de la discipline, le budget pourrait être réparti sur différentes commissions. Il devra être intégré et soumis à validation du projet de budget 2023.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu.</a></p>	FDu	FDu/EBr	08/12/22
<p><b>2.4.5 Compte rendu de la commission Eau vive du 22 novembre 2022</b></p> <p>Cf Annexe 6</p> <p>Le bureau de la commission s'est réuni en présence de tous ses membres qui ont convenu de fonctionner de manière collégiale, sous la coordination de Gauthier Vanden Abeele qui ne prendra pas part aux décisions.</p> <p>Le programme 2023 a été acté avec trois actions en rivière naturelle dont l'encadrement pourra être assuré par les membres de la commission. Gauthier a la charge de planifier la logistique, faire la communication et établir le budget.</p> <p>Les actions en eaux vives de classe I, II, voire III, seront intégrées au programme de la commission Eau calme gérée par Eric Feuillard qui travaille dès à présent avec Gauthier sur leur contenu.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le compte rendu.</a></p>	EPO	EPO/GVA	08/12/22

<p><b>2.4.6 Investissement complémentaire commun aux commissions Kayak polo et Jeunes en 2022</b></p> <p>Pour faire suite aux discussions sur les investissements nécessaires à l'animation sportive régionale, les commissions Kayak Polo et Jeunes ont émis le souhait d'investir dans des buts de kayak polo gonflables. Au titre des investissements 2022, la commission Kayak Polo avait prévu l'achat de buts flottants pour un montant de 3 500 €, sans qu'il y ait une réelle demande du terrain. Il est proposé de faire évoluer la demande vers 4 buts gonflables Water Sport Concept pour un investissement de 5 600 €. Il sera possible de mettre en place simultanément deux terrains pour un public U12/U15 et des adultes débutants. L'équipement contribuera ainsi à l'animation régionale avec différentes animations compétitives ou non : régional kayak polo, Challenge jeunes, UNSS, événementiel...</p> <p>Décision ► Le BEx valide l'achat, sur l'exercice 2022, de 4 buts gonflables pour un budget de 5 600 €.</p>	FDu	FDu/CMo	08/12/22
---	-----	---------	----------

3. ÉTUDE			
	BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>3.1 Général</b>			
<p><b>3.1.1 Distinctions à l'assemblée générale</b></p> <p>L'assemblée générale est un moment important de la vie démocratique du Comité qui permet également de se retrouver et d'échanger avec les forces vives du territoire. Le président et le secrétaire général souhaitent mettre en valeur, à cette occasion, des individus ou un groupe d'individus pour leurs actions et/ou performances sportives.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la tenue d'un temps de distinctions à l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2023.</p> <p>Décision ► Le BEx de février validera la proposition des récipiendaires.</p>	GLP	GLP/ETV	18/03/23
<b>3.2 Services</b>			
<b>3.3 Développement</b>			
<b>3.4 Activités</b>			
<p><b>3.4.1 Dispositif « Job Dating » de la Région Île-de-France</b></p> <p>Le vice-président de la Région Île-de-France, M. Patrick Karam, a annoncé, le 3 octobre 2022, son intention d'accompagner un dispositif « Job Dating ». Il a été présenté plus précisément le 25 novembre par le CROS Île-de-France, avec le témoignage des ligues d'athlétisme et de rugby qui organisent déjà des opérations. Le chef de service des sports de la Région, Karim Benkorba, a rappelé l'engagement fort de la collectivité en mandatant le CROS pour recenser les ligues et les comités souhaitant s'engager dans le dispositif.</p> <p>Le concept du « Job Dating » consiste à mettre en relation, sur une journée, des demandeurs d'emploi et des employeurs. La matinée est consacrée à la pratique sportive, sous forme d'ateliers, des deux publics mêlés anonymement. L'anonymat est levé après le repas, et l'après-midi dédiée aux entretiens.</p> <p>Eric Poulhe s'est rendu le 1<sup>er</sup> décembre à l'opération « Du Stade Vers l'Emploi » à Paris, ciblant les personnes en situation de handicap. La Ligue d'athlétisme a coordonné et organisé les animations sportives avec un club local et le soutien de la Fédération handisport. Pôle Emploi a géré les invitations et organisé les entretiens. Le COJO Paris 2024 était présent.</p> <p>Participer à ce dispositif est l'occasion d'intervenir sur le champ social en renforçant les relations avec les collectivités locales. C'est aussi l'opportunité de toucher un nouveau public, de nouer des contacts avec Pôle Emploi, dans la logique de professionnalisation des structures, et d'initier des relations avec les entreprises du secteur privé, en identifiant peut-être des partenariats potentiels.</p> <p>Lors de sa visite au salon nautique, Eric Poulhe a été sollicité par les présidents de la fédération et de la ligue de Ski nautique Wakeboard, en présence du président de la fédération d'aviron, pour envisager l'organisation d'un « Job Dating » à Choisy-le-Roi, avant l'été, associant les 4 activités du nautisme (aviron, canoë-kayak, voile, ski nautique wakeboard).</p> <p>Décision ► Le BEx valide l'intention d'intégrer le dispositif « Job Dating » et d'en étudier sa faisabilité en 2023.</p>	EPo	EPo/ETV	08/12/22

La séance s'est terminée à 00h00

Prochain bureau : **JEUDI 12 JANVIER 2023**

## **Annexes**

Annexe 1 : Organigramme du Comité

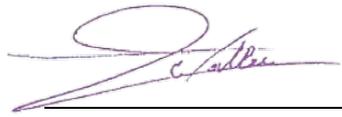
Annexe 2 : Note de synthèse du projet de développement

Annexe 3 : Compte rendu de la commission Course en ligne du 26 septembre 2022

Annexe 4 : Compte rendu de la commission Course en ligne du 7 novembre 2022

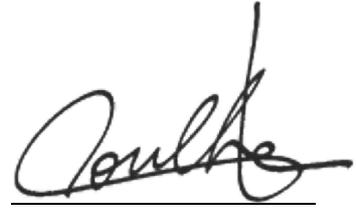
Annexe 5 : Compte rendu de la commission Slalom du 15 novembre 2022

Annexe 6 : Compte rendu de la commission Eau vive du 22 novembre 2022



---

Georges Le Pallec,  
Secrétaire Général



---

Eric Poulhe,  
Président